

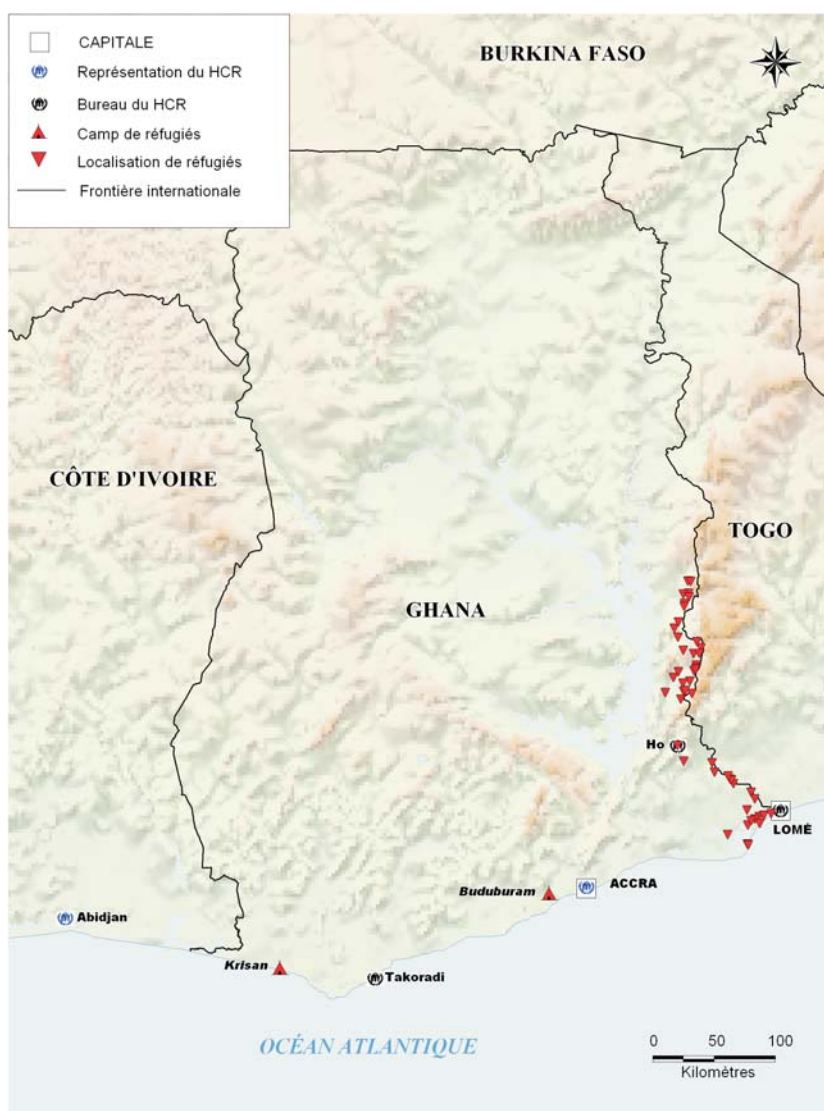
Ghana

Faits marquants

- Plus de 2 330 réfugiés libériens (60 pour cent de l'objectif révisé pour 2007) ont été rapatriés avec l'assistance du HCR.
- Le HCR a aidé 1 330 réfugiés togolais à regagner leur pays de leur plein gré dans le cadre de l'Accord tripartite signé en avril 2007.
- Le Haut Commissariat a aidé 330 réfugiés ayant encore besoin d'une protection internationale à se réinstaller dans divers pays tiers. Il s'agissait de Togolais, de Soudanais, de Libériens et de réfugiés d'autres nationalités.
- En 2007, les autorités ghanéennes ont statué sur près de 90 demandes d'asile, soit plus des trois quarts des dossiers déposés.

Environnement opérationnel

Dans l'attente des élections présidentielles et législatives prévues pour la fin 2008, le Ghana connaît dans l'ensemble une situation de paix et de stabilité, à l'exception du conflit qui sévit par intermittence dans le nord-est du pays. Avec plus de 35 000 réfugiés et demandeurs d'asile présents sur son territoire à la fin 2007, le Ghana accueille la plus importante population réfugiée d'Afrique occidentale. Celle-ci est principalement composée de Libériens sur le site d'installation de Buduburam (76 pour cent), de réfugiés de diverses nationalités dans le camp de Krisan (4 pour cent), de Togolais dans les communautés d'accueil de la région de la Volta (16 pour cent), ainsi que de réfugiés et de demandeurs d'asile urbains à Accra et dans les environs (4 pour cent).



Réalisations et impact

Objectifs principaux

En 2007, le HCR prévoyait de conclure le programme de rapatriement des réfugiés libériens, de confier le site de Buduburam aux autorités ghanéennes et de promouvoir l'autosuffisance et l'intégration sur place des Libériens ne

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Libéria	27 000	27 000	53	43
	Togo	7 200	7 200	53	48
	Soudan	600	600	14	14
	Pays divers	150	150	-	-
Demandeurs d'asile	Côte d'Ivoire	160	160	35	16
	Pays divers	280	280	-	-
Total		35 390	35 390		

pouvant regagner leur pays. L'Organisation entendait également appuyer les projets d'autosuffisance et faciliter le rapatriement librement consenti pour les réfugiés togolais, trouver des solutions durables pour les réfugiés du camp de Krisan et aider le Gouvernement à préserver un environnement propice à la protection.

Protection et solutions

Promulguée en 1992, la législation ghanéenne relative aux réfugiés assure aux demandeurs d'asile de toutes nationalités un accès égal aux procédures de détermination du statut de réfugié et leur permet de demeurer dans le pays jusqu'à ce que tous les recours aient été épuisés. Lorsque l'opération de rapatriement des réfugiés libériens facilitée par le HCR s'est achevée en juin 2007, le Gouvernement a précisé que toute possibilité d'intégration sur place des Libériens encore présents dans le pays dépendrait de la taille de cette population. Le HCR plaide actuellement pour leur intégration progressive par le biais de l'autosuffisance et du développement communautaire. Des perspectives d'intégration de facto s'ouvrent également aux réfugiés togolais qui demeureront au Ghana à l'issue des rapatriements organisés.

Activités et assistance

Abris et autres infrastructures : à Buduburam, le HCR a contribué à la réparation de 89 maisons endommagées par les inondations pour quelque 540 réfugiés qui avaient des besoins spécifiques. À Krisan, les abris détériorés par les inondations ont été remis en état et pourvus de plus de 420 bâches en plastique. Dans la région de la Volta, tous les Togolais ont été logés chez des proches, dans des familles d'accueil ou dans des maisons de location.

Activités génératrices de revenus : plus de 20 victimes de violences ont été aidées à entreprendre des activités d'autosuffisance dans le cadre du Projet d'émancipation et de développement économique des femmes. Des employés de l'ONUDI ont sensibilisé les réfugiés aux opportunités offertes dans le cadre du programme conjoint de l'ONUDI, du HCR et de la FAO pour 2008-2009. En juin, 25 étudiants réfugiés ont achevé des cours d'informatique et sept d'entre eux ont obtenu une certification.

Appui opérationnel aux partenaires : le HCR a pris en charge les coûts opérationnels, les frais de gestion et les frais de personnel de divers partenaires d'exécution. Des véhicules et autres équipements ont été mis à leur disposition dans le cadre d'accords d'utilisation. De plus, les partenaires du HCR ont reçu un appui technique, des conseils d'experts et des formations sur des questions politiques et opérationnelles clés.



HCR/A. Sunglay

Convoi de rapatriement librement consenti en route pour le Togo.

Assainissement : à Buduburam, les conditions d'hygiène sont demeurées inférieures aux normes acceptables. L'utilisation des latrines collectives était payante pour les réfugiés de plus de 12 ans et de moins de 60 ans. Cependant, les tracteurs et les remorques fournis par le HCR ont facilité le ramassage et l'élimination des déchets solides dans le respect de l'environnement. À Krisan, les campagnes de nettoyage hebdomadaires et les activités de sensibilisation à la santé publique ont également permis de ramasser et d'éliminer les ordures de manière acceptable pour l'environnement. Les problèmes de santé liés aux conditions d'hygiène ont représenté moins de 1 pour cent des cas signalés au dispensaire de Krisan.

Assistance juridique : tous les réfugiés en voie de rapatriement ont reçu un appui et des documents tels que des certificats de naissance, de santé et d'études. Des visites de repérage au Libéria et des visites d'information au Ghana ont été régulièrement organisées pour faire le point sur la situation dans les zones de retour. Le HCR a également animé des réunions transfrontalières avec les autorités ghanéennes et togolaises. Une campagne d'information ciblée et l'établissement des modalités pratiques de rapatriement ont contribué à instaurer la confiance parmi les Togolais réfugiés au Ghana. Un nombre record d'entre eux ont regagné leur pays dans la sécurité et la dignité depuis le lancement du premier convoi de rapatriement parti de la région de la Volta en octobre 2007. Les chefs traditionnels des communautés d'accueil ghanéennes ont joué un rôle important dans la réussite du processus de rapatriement.

Le HCR a animé cinq séances de formation sur la protection de l'enfance et la prévention de la violence sexuelle et sexiste. Le mécanisme de prévention et d'intervention mis en place pour lutter contre ces violences a permis d'engager des poursuites contre leurs auteurs dans toutes les zones d'accueil des réfugiés. Des séances de formation sur la prévention de la toxicomanie ont été organisées sur le site de Buduburam, en partenariat avec les forces de l'ordre et les institutions des Nations Unies concernées.

Besoins domestiques : afin de maintenir un niveau de vie acceptable, des articles non alimentaires ont été distribués aux réfugiés libériens de Buduburam, aux réfugiés togolais de la région de la Volta, ainsi qu'aux réfugiés et aux demandeurs d'asile urbains dotés de besoins spécifiques accueillis au centre de transit. Le HCR a également contribué à l'Appel éclair des Nations Unies en fournissant des articles non alimentaires d'une valeur de 240 000 dollars E.-U. aux 75 000 victimes des inondations survenues dans le nord du Ghana.

Eau : à Buduburam, l'accès à l'eau potable est demeuré limité. Certains résidents se sont procurés et ont vendu une eau de qualité incertaine à l'aide de camions-citernes privés. Au camp de Krisan, la qualité de l'eau de huit puits de forage a été testée par des représentants de la Compagnie ghanéenne des eaux. Dans la région de la Volta, six puits de forage ont été cédés aux autorités d'accueil, ce qui a amélioré les relations entre les réfugiés et les communautés locales.

Éducation : sur le site de Buduburam, 19 écoles ont été approuvées par le Service ghanéen de l'éducation pour être intégrées au système éducatif national. À Krisan, tous les enfants réfugiés d'âge scolaire ont reçu une éducation primaire. Dans la région de la Volta, plus de 1 800 enfants (soit 77 pour cent des réfugiés d'âge scolaire), dont environ 49 pour cent de filles, suivaient un enseignement primaire à la fin 2007. Près de 2 200 enfants ont suivi des cours de prévention du VIH et du sida intégrés aux programmes scolaires de 10 écoles primaires.

Production vivrière : une assistance technique, des outils et des semences ont été fournis à près d'un millier de familles de réfugiés togolais, soit 20 pour cent de plus que l'objectif initial. En 2007, le rendement des cultures a été supérieur de 30 pour cent à celui de 2006.

Santé et nutrition : tous les réfugiés installés dans des camps ont bénéficié de soins de santé primaires et ont été orientés vers des hôpitaux extérieurs en cas de besoin. En 2007, plus de 4 000 patients (soit 11 pour cent de plus qu'en 2006) ont été soignés gratuitement au dispensaire de Buduburam. Des enquêtes nutritionnelles ayant révélé des taux élevés de malnutrition aiguë globale (11,9 pour cent) et de malnutrition aiguë grave (2,3 pour cent) dans les camps, les enfants souffrant de malnutrition ont reçu des compléments alimentaires.

Des tests de dépistage du VIH ont été mis à la disposition des réfugiés et les personnes séropositives ont reçu des traitements. Tous les réfugiés libériens rapatriés ont fait l'objet d'un examen médical et les personnes inaptes à voyager par voie maritime (960 personnes, soit 41 pour cent) ont été aidées à rentrer par avion.

Services communautaires : un partenaire d'exécution a offert un accompagnement social, un soutien psychologique et des traitements à près d'un millier d'individus (dont 84 pour cent de femmes) à Buduburam et à plus de 20 personnes à Krisan. Dans la région de la Volta, un partenaire d'exécution a formé environ 130 individus à la prévention et au traitement de la violence sexuelle, sexiste et domestique. Tout au long de l'année, des protections périodiques ont été distribuées à toutes les femmes réfugiées en âge de procréer.

Transport et logistique : plus de 2 300 réfugiés libériens ont regagné leur pays par voie aérienne et maritime. Le HCR a également assuré le transport des Togolais rapatriés entre la région de la Volta et leur destination finale au Togo.

Vivres : à Buduburam, des vivres ont été fournis à quelque 7 000 réfugiés dotés de besoins spécifiques (soit 25 pour cent de la population totale). Au camp de Krisan, les distributions de vivres se sont poursuivies. Dans la région de la Volta, des rations alimentaires ont été distribuées à 3 000 réfugiés togolais. Tous les réfugiés libériens rapatriés ont reçu des repas cuisinés et de l'eau potable pendant le voyage.

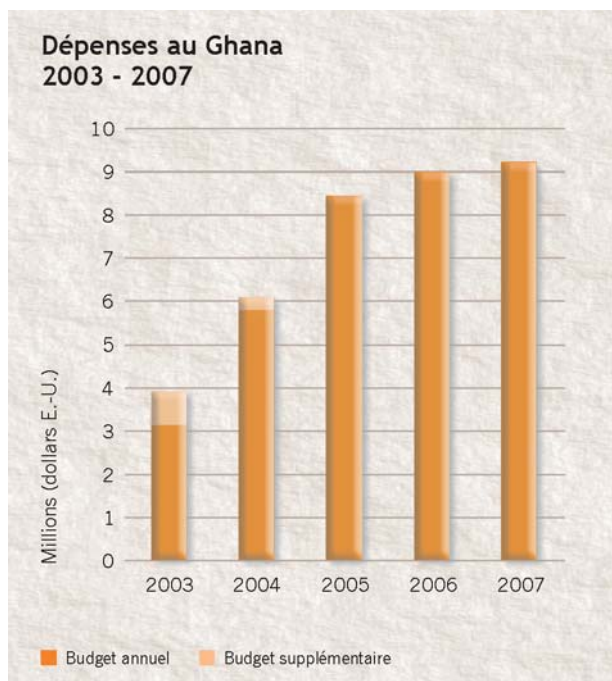
Contraintes

Comme les années précédentes, la communauté réfugiée libérienne s'est montrée relativement peu encline à envisager un retour au pays. Les réfugiés ont invoqué les conditions insuffisantes offertes au Libéria pour satisfaire les besoins de la population, en majorité urbaine, réfugiée au Ghana. Les rumeurs alimentant de faux espoirs de réinstallation massive dans des pays tiers sont demeurées un obstacle. Elles ont dissuadé les réfugiés libériens de profiter des possibilités de rapatriement librement consenti ou d'entreprendre des activités d'autosuffisance pouvant conduire à leur intégration au sein des communautés d'accueil.

L'affrètement d'un navire en vue du rapatriement s'est avéré difficile en raison du faible nombre d'embarcations répondant aux normes internationales de sécurité dans la région. La mer n'étant pas praticable durant certains mois de l'année, il a été nécessaire de recourir au transport aérien.

Informations financières

En 2007, le programme du HCR au Ghana a reçu 24 pour cent de son budget de 9,4 millions de dollars E.-U. sous la forme de contributions affectées. Après l'examen de milieu d'année, il est apparu qu'il est nécessaire de hiérarchiser l'emploi des fonds et de réallouer les crédits. Les fonds attribués au projet de rapatriement des réfugiés libériens ont été réorientés vers le camp de Krisan, afin d'y maintenir des conditions de vie décentes, et vers la région de la Volta, afin d'entamer le rapatriement librement consenti des Togolais. Le HCR a également collecté 130 000 dollars E.-U. supplémentaires pour les projets de lutte contre le VIH et le sida par le biais du Plan d'appui intégré et des Fonds d'accélération du programme des Nations Unies.



Organisation et mise en œuvre

Gestion

Le HCR disposait d'une délégation à Accra, d'un bureau extérieur à Ho et d'une présence sur le terrain à Takoradi, avec un effectif de 44 personnes (sept fonctionnaires internationaux, 34 collaborateurs nationaux, deux VNU et un agent détaché).

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a conclu des accords de sous-projet avec 11 partenaires d'exécution, dont cinq ONG nationales. En collaboration avec l'ONUDI et la FAO, il a élaboré un programme conjoint visant à accroître l'autosuffisance et à faciliter les solutions durables pour les réfugiés des camps de Buduburam et de Krisan, ainsi que pour la population environnante.

Évaluation générale

Le HCR a mis en œuvre des solutions durables à la situation des réfugiés par l'utilisation complémentaire du rapatriement librement consenti, de l'intégration sur place et de la réinstallation. Tous les réfugiés libériens et togolais rapatriés ont été transportés dans la sécurité et la dignité. En dépit des efforts déployés par le HCR pour convaincre le Gouvernement de favoriser l'intégration sur place, la menace pour la sécurité nationale que pourrait représenter une forte population de réfugiés libériens est demeurée la principale préoccupation des autorités à l'issue des rapatriements. Le rapatriement librement consenti des réfugiés togolais a été entamé avec succès. Pour les personnes décidant en connaissance de cause de rester au Ghana, la dépendance vis-à-vis de l'assistance a cédé la place à l'autosuffisance par le biais de projets communautaires impliquant les populations d'accueil. Des séances de sensibilisation aux questions liées à l'âge, au genre et à la diversité ont été organisées dans tous les sites abritant des réfugiés, y compris, pour la première fois, parmi les réfugiés urbains installés à Accra.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Comité ghanéen pour les réfugiés, Service ghanéen de l'éducation, Service ghanéen de l'immigration, Service ghanéen de la santé, Organisation nationale de gestion des catastrophes

ONG : *Assemblies of God Relief and Development Service*, *Christian Council of Ghana*, Secrétariat catholique national, Société de la Croix-Rouge ghanéenne, *Women's Initiative for Self-Empowerment*

Autres : BCAH, FAO, FNUAP, OMS, ONU-Habitat, PAM, PNUD, UNICEF

Partenaires opérationnels

Autres : FAO, FNUAP, OIM, OMS, ONUDI, ONUSIDA, PAM, UNICEF

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	9 285 918	1 958 185	7 235 138	9 193 322	9 187 530

Note: Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements du HCR sur les contributions non-affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours	Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	2 796 894	0
Abris et infrastructure	55 100	13 874
Appui opérationnel (aux agences)	484 968	84 600
Assainissement	26 030	10 255
Assistance juridique	390 506	35 201
Besoins domestiques	63 985	19 689
Eau	11 223	793
Éducation	144 367	57 025
Production vivrière	94 636	23 434
Santé et nutrition	212 543	113 572
Services communautaires	343 912	32 090
Transport et logistique	498 652	129 644
Vivres	49 859	5 311
Versements aux partenaires d'exécution	602 665	(525 489)
Sous-total des activités opérationnelles	5 775 339	0
Appui au programme	3 412 191	0
Total des dépenses	9 187 530	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes		(25 451)
Versements aux partenaires d'exécution		
Paievements effectués	2 100 191	
Rapports reçus	(1 497 526)	
Solde	602 665	
Rapport des années précédentes		
Versements aux partenaires d'exécution		
Dû au 1 ^{er} janvier		658 477
Rapports reçus		(525 489)
Remboursés au HCR		(68 087)
Ajustements		0
Solde		64 902